

La conseillère d'Etat, présidente de la Cour administrative d'appel de Nancy

Vu le code de justice administrative, et notamment ses articles R. 226-1 et R. 226-5;

## DECIDE:

Article unique : Sont désignés greffiers de chambre :

- Mme Isabelle LEGRAND, secrétaire administrative de classe supérieure, à la 1ère chambre ;
- Mme Christine SCHRAMM, secrétaire administrative de classe supérieure, à la 2<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Fabrice LORRAIN, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, à la 3ème chambre ;
- Mme Frédérique DUPUY, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, à la 4ème chambre ;
- M. Anthony BETTI, secrétaire administratif de classe supérieure, à la 5ème chambre ;

Fait à Nancy, le 3 février 2025

Pascale ROUSSELLE